

Décision 16-D-14 du 23 juin 2016

relative à des pratiques mises en oeuvre dans
le secteur du zinc laminé et des produits
ouvrés en zinc destinés au bâtiment

Posted on: 23 juin 2016 | Secteur(s) :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Autorité de la concurrence (auto
saisine)

Dispositif(s)

Décision mixte
Injonction de publication
Pratique établie
Pratique non établie
Sanctions pécuniaires

Entreprise(s) concernée(s)

Umicore France, Umicore SA/NV

Lire

le texte intégral de la décision

2.51 Mo

le communiqué de presse